

Réf: Dossier N° 101887

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MAX COMMUNICATIONS » en abrégé « M.C »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE EN FACE DE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE
PALUDISME, Lot 23, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MAX COMMUNICATIONS » en abrégé
« M.C »

Objet : La Communication, l'Imprimerie,
- Conception et vente de logiciel,
- Réseaux informatiques, Câblages réseaux,
- l'installation d'alarme et contrôle d'accès ;
- l'Achat et la vente de matériels informatiques,
- électroniques et biomédicales;
- télécommunication,
- toutes prestations de services informatiques,
- l'évènementiel,
- Achats et ventes de matériels et mobiliers de bureau
;
- Intermédiation,
- Conseil et consulting,
- Transport et Location de véhicule,
- Gestion Immobilière ;
- Construction et Travaux Publics (BTP) ;
- Commerce général Equipement Achat et vente de
matériels de construction ;
- Achat et vente de meubles et équipement de
bâtiment ;
- Entretien et Nettoyage de Bureau et d'espace Verts ;
- Toute autre activité liée à la distribution de
matériels;
- Travaux de maçonnerie (Electricité, plomberie,
peinture, carrelage), vente de biens et de services, prestations
de services de tous genres.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE EN FACE DE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE PALUDISME, Lot 23, Ilot 1

Dirigeant(s) : M KOFFI ASSEMIEN JEAN-N'DAH VICTORIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-04105 du 20/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32631/GTCA/RC/2022 du 20/07/2022

